

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS module A + B1

Objectifs

Maîtriser un marché économique. Identifier les situations handicapantes et prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.

Public Visé

Artisan et salarié d'une entreprise du bâtiment

Durée

16.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Savoir communiquer en français

Parcours pédagogique

JOUR 1

Le handicap ; les situations handicapantes; les personnes âgées

Du handicap à la réglementation

Mise en situation

Les fondamentaux du cheminement horizontal et vertical

Jour 2

Les aspects médicaux du handicap

Travaux d'adaptation du domicile : la salle d'eau

Travaux d'adaptation du domicile : les autres pièces du domicile

Solution d'accompagnement et de financement des travaux (intervention MDPH + PACT ou H&D)

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation en vigueur. Savoir proposer des solutions pertinentes et adaptées.

Attestation de formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Paper board et retroprojecteur

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité